

LA BALISE DE BARBÂTRE

été 2009
N° 86





Le mot de Mr le Maire

Chers amis,

Chacun s'inquiète de la crise économique et financière, dont finalement personne ne peut prévoir la gravité, la profondeur et la durée.

Nos interrogations restent grandes en matière d'emplois et de niveaux de vie.

Dans cette période tourmentée, notre commune participe à l'effort général de maintien et de relance de l'activité. Le budget élaboré par l'équipe municipale répond à cette attente dans un esprit de bon sens en ces moments difficiles.

Nous affirmons notre volonté de garantir l'avenir de notre population jeune, moins jeune, active et retraitée.

En janvier 2009, les chiffres du dernier recensement ont été révélés. Nous sommes donc désormais 1750 habitants au lieu de 1420 au précédent recensement de 1999. A cette occasion, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre commune, leur souhaiter une bonne intégration au sein de la population, mais aussi, au sein du tissu associatif, scolaire ou autre.

La saison estivale se prépare, l'équipe communale s'y emploie pour rendre notre village accueillant et chaleureux. Votre participation au concours des Jardins et Maisons Fleuris peut y contribuer largement en agrémentant vos propriétés et en laissant libre cours à vos talents de jardiniers.

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune qui réussit l'alchimie du cadre de vie préservé, de l'activité économique, des commerces, de la vie culturelle et des rassemblements festifs.

Nous y travaillons tous les jours.

Comme vous le constaterez dans ce bulletin, chaque élu œuvre au sein des commissions municipales et du CCAS pour étudier et mettre en œuvre les projets qui vous ont été promis pendant la campagne électorale.

Nous avons le devoir et la volonté de servir les intérêts de la commune pour améliorer votre vie quotidienne.

Vos suggestions sont toujours les bienvenues pour créer un trait d'union entre tous.

Bien entendu, nous restons à vos côtés, à votre écoute, à votre service et vous souhaitons à tous et à toutes une très belle saison estivale 2009.

Gérard GUILLET



Gilles FAUCHER 1^{er} Adjoint

Rapporteur commissions Finances et Budget, Actions économiques et environnement, Pluvial ; membre des commissions PLU, Affaires culturelles
Fêtes et Cérémonies

La Gaudinière

La zone d'activité de la Gaudinière a une superficie de 7 hectares. Cette zone a été divisée en 3 tranches : la 1^{ère} réalisée début des années 2000 avec 7 lots vendus. Le conseil municipal a décidé d'aménager les tranches 2 et 3. Nous avons lancé une étude loi sur l'eau et une étude paysagère.

Notre dossier a été présenté à Monsieur le Préfet au début 2009. Nous avons franchi une étape importante qui est le passage devant la commission du CODERST.

Nous venons d'obtenir une réponse favorable à ce dossier, une nouvelle tranche d'aménagement va être lancée très prochainement.

Pluvial :

Nous nous sommes engagés dans un programme de réhabilitation de notre voirie au niveau du pluvial. La rue de la Frandière a été notre première priorité. La partie concernée par les travaux se situe entre la rue du Prau et la rue des 2 Moulins. Pour ceci, nous avons mis en place un réseau

central avec grille et caniveau, l'ensemble allant s'évacuer dans le fossé de la rue du Prau. Des travaux similaires ont été menés rue de la Fosse.

Le point noir de la Rue de la Fontaine a été réglé.

Les travaux rue de la Plage ont permis d'améliorer voire même de supprimer les inondations devant l'ancienne Mairie. Le carrefour de la Croix Rouge ne pourra être réglé sans une réflexion portant sur les traversées des buses au niveau de 2 X 2 voies.

Divers :

Pour la rue de la Frandière, les travaux du pluvial nous ont donné l'opportunité d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques et de prévoir l'éclairage public. Une borne à incendie a également été posée. Tous ces travaux contribuent à la sécurité, au confort et à l'embellissement de ce quartier. La réfection définitive de la voirie est programmée après la saison 2009.

Monique FICHET 2^{ème} Adjoint

Rapporteur commissions Affaires scolaires, Vie associative, Informations, Communication Presse, Membre des commissions Finances et Budget, PLU, Tourisme - Circuits pédestres, cyclables et équestres, Affaires culturelles – Fêtes et Cérémonies



Affaires scolaires, vie associative, information, communication, presse

Restaurant Scolaire

Lors de notre élection, deux dossiers pour l'enfance nous ont paru urgents : le Restaurant Scolaire et le Centre de Loisirs. Ne pouvant pas réaliser les deux, nous avons dû en choisir un et essayer d'optimiser l'autre.

Après deux essais en Juin 2008, nous avons mis en place deux services le midi au restaurant scolaire pour atténuer le bruit et nous avons embauché une personne supplémentaire pour améliorer l'organisation. En mai et juin 2009, l'effectif d'enfants ayant augmenté, Nicolas Brault est venu renforcer l'équipe pour ces deux mois.

Garderie

L'association de la garderie « Les Petits Cagnots » étant appréciée et indispensable, il était de notre devoir pour l'intérêt des enfants et des encadrants de leur donner un local agréable, sécurisé et fonctionnel. Donc nous avons élaboré un projet d'un centre de loisirs

rue de la Barre Raguideau attendant à l'école publique.

Le centre aura une surface totale de 181,62 m² pour un accueil de 50 enfants.
78,82m² pour les plus grands
63,86m² pour les plus petits
38,94m² pour les parties communes.

Les subventions obtenues, les travaux vont prochainement débuter. Ainsi ce nouveau centre de loisirs, approuvé par le Conseil Municipal le 18 Novembre 2008 remplira, d'une part, les conditions de sécurité et d'accueil pour les enfants et, d'autre part, les conditions d'accès pour les personnes handicapées.

Placards Salle des Oyats

De nombreuses associations nous ont sollicités pour un aménagement de placards appropriés à leur activité dans la salle des Oyats. En collaboration avec les employés des services techniques communaux, nous avons pu réaliser trois placards pour l'Amicale Laïque, L'Amitié Barbatrine et Arc en

ciel. Vu le rythme estival, les travaux reprendront après la saison pour satisfaire les autres associations demandeuses.

Défibrillateur

Un arrêt cardiaque peut concerner n'importe qui, n'importe où, n'importe quand.

45 à 60.000 décès par an
1 décès sur 1000

50% hors hôpital

80% des accidents cardiaques débuteraient par une fibrillation ventriculaire.

Il est aujourd'hui possible de les traiter efficacement en utilisant un défibrillateur externe automatisé.

Lors du conseil municipal du 15 octobre 2008, nous avons opté pour l'achat d'un défibrillateur automatique. Il est installé dans le hall extérieur de la caserne des pompiers.

D'autre part une formation de 10 personnes va faire suite à l'achat.

La Balise

Pour notre première parution de la Balise en juin 2008, notre manque de temps et d'expérience nous a pénalisés pour une parfaite transcription et une totale réussite.

Après cette esquisse, quand même appréciée, nous espérons que celle de Décembre 2008 aura été à la hauteur de vos attentes.

Nous désirons que notre bulletin Communal soit agréable à parcourir, dynamique et enrichissant.

Sachez que vos articles, que vos photos sont les bienvenus et que vous pourrez les déposer dans la boîte à idées à la mairie.

Médecin

Nous souhaitons une bonne retraite au Docteur Perrier qui malheureusement n'a pas été remplacé. Conscients du problème, nous mettons tout en œuvre pour nous trouver au plus vite un médecin.

Etude sur le besoin en accompagnement et en soins

Au vu de l'accroissement du vieillissement de la population sur l'île, les élus des quatre communes de l'île de Noirmoutier souhaitent disposer conjointement et en partenariat avec les professionnels concernés :

- d'une réflexion commune pour disposer d'un diagnostic sanitaire et médico-social actualisé.

- d'une analyse prospective sur 15 ans
- d'un programme de services, d'équipements et de filières complémentaires de soins et d'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et plus globalement de la population de l'île.

Les quatre communes souhaitent développer le territoire en complémentarité, éviter la concurrence et optimiser l'utilisation des financements publics et la mutualisation des moyens, avec des actions organisées en filière d'accompagnement.

Cette demande d'étude a été approuvée par le Conseil municipal le 6 Août 2008.



Christian GABORIT 3^{ème} Adjoint

Rapporteur de la commission Urbanisme- Affaires Foncières - Cimetières – PLU,
Membre des commissions CCAS et Finances et Budget

Le Plan Local d'Urbanisme

Actuellement, la commune de Barbâtre

dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 18 décembre 2000. En 2003, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ont été instaurés en remplacement des POS. Une des principales nouveautés du PLU est l'instauration du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD).

Pour les années à venir, les orientations communales en matière d'urbanisme devront donc tenir compte des milieux naturels, de la biodiversité et du patrimoine, de la maîtrise de la croissance dans un but de mixité urbaine et sociale ; localiser les espaces de croissance en tenant compte des aspects environnementaux.

D'autre part, toujours dans le cadre de l'élaboration du PLU, il nous est demandé une évaluation environnementale qui permettra de s'assurer que l'environnement est bien pris en compte dans notre PLU.

La commune a aussi souhaité modifier le POS essentiellement sur les points suivants : modification du zonage pour certains lotissements et modification du règlement afin d'autoriser les constructions ayant pour accès des voies existantes inférieures à la norme requise. Parallèlement à la modification, une révision du POS est aussi engagée. Elle tient compte des nou-

velles évolutions réglementaires auxquelles nous devons faire face.

Le cimetière actuel

Un règlement de cimetière va être mis en place visant à mieux définir les acquisitions de concessions. Il fera suite à l'arrêté municipal pris le 25 novembre 2008. Une procédure « d'abandon de concessions » sera mis en œuvre (durée : 3 ans). Elle devrait permettre la mise à jour des fichiers du cimetière et aussi la récupération des tombes « sans propriétaire ». Les tombes à l'abandon des enfants naufragés de « L'AFRIQUE » seront restaurées tout comme le mur de l'ancien cimetière.

Le nouveau cimetière

La commune a fait l'acquisition de parcelles concernées par la création du nouveau cimetière lieu-dit la Martinière (rue du Prau). Des négociations sont en cours d'une part auprès de la DIREN (Direction Inter Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire) afin d'extraire ce terrain de la zone classée Natura 2000 et d'autre part, avec l'ONF pour mener à bien une procédure d'échange de terrain devant permettre le désenclavement des parcelles acquises.

Le Contrat Environnement Littoral (CEL)

Pour l'heure, nous souhaitons planifier et engager au plus vite les réalisations suivantes :

- Volet n°1 – Protection des espaces littoraux : des devis sont en cours avec

l'ONF concernant le traitement des lisières forestières.

- Volet n°2 – Mise en valeur du bâti et du paysagement de la commune : bureau d'études en cours de sélection au niveau de la mise en place du plan de déplacement urbain.

- Volet n°3 – Intégration des équipements touristiques dans l'environnement : l'étude sur l'aménagement d'aire de camping-cars est également en cours.

Estacade de la Fosse

Un arrêté municipal a été pris le 28 janvier 2009 interdisant l'accès à l'estacade de la Fosse à tout utilisateur pour des raisons de sécurité. Des démarches ont été engagées depuis plusieurs mois pour parvenir à l'enlèvement du bateau *Amiral de Tourville* dans les plus brefs délais.

Un organisme habilité vient de réaliser l'expertise de l'estacade au regard de son accessibilité au public. Nous sommes dans l'attente des conclusions de l'expertise.

TIRALO

En juillet 2008, un TIRALO a été mis en service sur notre plage à l'école de voile, cale de l'Océan. Ce matériel, acquis par le CCAS, est destiné à favoriser l'accès à la baignade aux personnes handicapées.

Pour une meilleure information, deux panneaux directionnels TIRALO ont été implantés.

La vie municipale

Commission voirie :

Mr Rousseau (rapporteur), Mr Delattre, Mme Sourisseau

- Lancement de l'aménagement de la place des Ilettes
- Aménagement du parking de la route du Gois
- Réfection des trottoirs rue de la Poste
- Réparation de la cale des Américains
- Lancement aménagement sécurité RD 948
- Sécurisation des arrêts de cars
- Aménagement de l'arrêt des cars au giratoire du Gois

Rond point de la Fosse, dossier suivi par Mme Greiller
Le rond point de la Fosse va être aménagé afin d'être plus accueillant.

Commissions patrimoine communal :

Mr Tassin (rapporteur), Mr Rousseau

- Création d'un passe-plat dans la salle des Noures
- Aménagement de la salle Océane en salle d'exposition

CCAS :

Mr le Maire, Mr Fourage, Mme Sourisseau, Mme Elie, Mr Gaborit, Mr Violeau

Gestion du foyer Logement

Le projet d'agrandir le foyer logement en établissement pour personnes âgées dépendantes, nous a fait rechercher un organisme qualifié à compter du 1er juillet 2008. L'ADMR a été choisie pour ses compétences. Madame Pascreau est la nouvelle directrice. Les premiers travaux concerneront en 2009 la réfection totale des cuisines gérées par la société Médiarest.

Commission affaires agricoles:

Mr Yvrenogeu (rapporteur), Mr Delattre

Opération plantation :

La démonstration de plantation a eu lieu le 24 novembre 2008 dans le cadre de la semaine de l'arbre en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Cette démonstration avait pour but de montrer comment faire des plantations dans de bonnes conditions. D'autres plantations ont été effectuées par la société de chasse, afin de permettre la reproduction des animaux.

Commission actions culturelles et animations:

Mr Violeau (rapporteur), Mr le Maire, Mr Faucher,

Mme Fichet, Mme Elie, Mme Sourisseau

150 ans de la commune

Les animations de Noël : Marché de Noël, Arbre de Noël du Foyer Logement, Arbre de Noël des enfants

Animations de l'année : conférence, chasse à l'œuf,

Déferlante de Printemps et d'été, Festival d'été

Le Sydev:

Le Sydev est le Syndicat Départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée.

Comme plus de 87 % des communes de Vendée, notre commune a décidé d'adhérer à ce syndicat avec lequel elle

a signé un transfert de compétences et un contrat de travaux de maintenance. Un audit des 618 points lumineux de Barbâtre est en cours.

Les délégués titulaires de Barbâtre pour le Syndicat de l'Île de Noirmoutier sont Gérard Guillet et Jean Bastiani, les délégués suppléants sont Gilles Faucher et Didier Rousseau.



Mr Rousseau



Mr Delattre



Mme Sourisseau



Mr Tassin



Mme Greiller



Mr Fourage



Mr Violeau



Mme Elie



Mr Yvrenogeu



Mr Bastiani

Nouveaux employés

Adeline Raitiere

Adjointe d'animations

Lors du conseil municipal de décembre 2008, le conseil municipal a décidé l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animations à l'année afin de s'occuper de l'animation estivale et de développer l'avenir culturel de la commune.

Depuis deux étés, Adeline assurait le bon déroulement des animations estivales. Très attachée à la commune, à ses habitants, c'est avec plaisir qu'elle a rejoint notre équipe avec ses compétences, ses expériences et son relationnel.

Elle est affectée à un poste polyvalent où se mêlent culture, vie associative, vie sportive et communication.

Contact:

barbatre.animations@gmail.com

Marie-Christine Rousseau
Restauration scolaire

Pour assurer le renfort du restaurant scolaire, Marie-Christine nous a rejoint. Cet emploi complète celui qu'elle exerce déjà au centre de loisirs « les Petits Cagnots ». La plupart des enfants, la connaissant, n'ont pas été dépayés et le remplacement de Thomas Bertrand s'est bien passé.



150 ans de la commune de Barbâtre

Le 21 mai 2008, Barbâtre fêtait ses 150 ans d'existence et notre commune accueillait son 15ème maire.

Ce fut l'occasion de se réunir autour de plusieurs temps forts :

- les 150 enfants de nos écoles ont envoyé un message à travers un lâcher de 150 ballons,
- Monsieur le Maire a procédé à la plantation d'un chêne vert dans le parc de la Rocterie
- le 26 juillet, un magnifique feu d'artifice sur le Gois illustrait la symbolique de la lumière entre ciel et eau,
- le mois de décembre a été, quant à lui, l'occasion de se pencher sur notre histoire et de se réapproprier notre passé et nos coutumes au travers d'une vidéo et d'une veillée préparée par l'association EthnoDoc, centre de documentation du patrimoine culturelle immatérielle. La veillée a été particulièrement appréciée et a permis de réels échanges entre les habitants. Une expérience à renouveler tous les ans.



Chantal ELIE

Repas des aînés

Cette année encore les anciens ont été mis à l'honneur au cours d'un repas offert par la commune de Barbâtre. Mr le Maire et les membres du CCAS étaient là pour accueillir traditionnellement l'ensemble des invités. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur grâce à Jacquot et son orgue de Barbarie qui a su faire participer tout le monde, et grâce à Bébert Jolly et son accordéon.

Chantal ELIE

Colis de Noël et repas des plus de 70 ans

Nous vous rappelons que les colis de Noël des plus de 75 ans et le repas des plus de 70 ans sont destinés aux personnes inscrites sur les listes électorales.

CCAS - Journée du Coeur

Une Journée d'information et de Prévention sur les Maladies Cardio-vasculaires aura lieu le Samedi 24 Octobre à Barbâtre pour le Canton de Noirmoutier. Elle est organisée par le CCAS et les Clubs de Seniors et de Marcheurs. Avec la participation de l'Association Départementale des Malades et Opérés du Cœur « A TOUT CŒUR », d'un Cardiologue, d'un Généraliste et des Pompiers Secouristes pour les gestes d'urgence et la présentation du Défibrillateur.

Pour tout renseignement : 02.28.97.53.58.



Commémoration du 64ème anniversaire du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, la capitulation allemande marquait la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Le 9 mai, l'acte de reddition allemande était signé pour la France par le Maréchal Jean-Marie De Lattre de Tassigny (un de nos illustres vendéens, né à Mouilleron-en-Pareds).

Notre commune a célébré avec dignité et recueillement ce

64ème anniversaire.

- Après s'être rassemblé devant la Mairie, le cortège s'est dirigé vers le cimetière où les enfants déposèrent des fleurs sur les tombes des soldats britanniques, en hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour être ce que nous sommes.

- Le cortège s'est ensuite rendu aux monuments aux morts, les drapeaux des anciens combattants et des pompiers, le détachement des sapeurs pompiers, les porteurs de gerbes, précédant les autorités.

Au monument aux morts :

- dépôt de gerbes par Monsieur le Maire et le Président des anciens combattants, Monsieur Gilbert Tret,
- discours de Monsieur le Maire,
- lecture des noms de ceux qui sont morts pour la France par le président des anciens combattants,
- minute de silence, Marseillaise.

Cette cérémonie, toujours empreinte de beaucoup de respect, se termina par le vin d'honneur dans les salons de la Mairie.

Daniel Violeau

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

OBJECTIF CITOYEN

SAISIR AVANT LE 31 MARS 2017
RÉGÉNÉRER ET FIC 777

QUE ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de son domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attribution de recrutement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'État (concours de recrutement, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Pour tous renseignements :
Adresse postale : BP 12111, 44021 NANTES CEDEX 1
Adresse géographique : Quartier Mollat, 61 rue du Général Buat, 44000 NANTES
Téléphone : 02.51.24.27.34
<http://www.defense.gouv.fr/citoyennete/le-recensement-militaire>

Commémoration du 5 décembre 2008

La journée nationale, en hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie, a été célébrée le vendredi 5 décembre 2008 en présence de Monsieur le Maire, du président de l'Amicale des Anciens Combattants, de ses membres et des élus.

Le discours du ministre a été lu par le Maire et des gerbes ont été déposées au Monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Daniel VIOLEAU



Deux Barbâtrins ont été récompensés pour leur bénévolat et leur dévouement lors de l'assemblée générale du SED (Solidarité encouragement du développement et du bénévolat) du comité de Vendée. Claude GENDRE et Jeannine GIBIER ont reçu la médaille d'argent.



Roland Guignon

Nous avons une pensée particulière pour Roland qui a travaillé plus de 20 ans au service de la commune. Il avait su s'investir entre autre dans l'animation et le marché de Barbâtre.

Nous gardons en mémoire le bon moment que nous avons passé lors de son départ en retraite en septembre 2007.

Taxe de séjour 2009

Recouvrement de la taxe

La taxe de séjour est appliquée sur la commune de Barbâtre durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre inclus. Elle est perçue par les gestionnaires, les propriétaires loueurs en meublé, les agences de locations, les hôteliers et responsables des villages vacances, qui doivent eux-mêmes en faire le reversement.

Ils doivent donner récépissé du paiement de la taxe.

Le reversement des taxes de la saison 2009 devra être effectué à la Mairie en fin de mois ou au plus tard le 31 octobre 2009.

Exemptions	Exonérations
- les personnes qui sont assujetties dans la commune au paiement de la taxe d'habitation ; - les mutilés, blessés, malades, du fait de guerre, munis de la carte d'invalidité ; - les personnes qui participent au fonctionnement de la station.	- en totalité : les enfants de moins de 13 ans ; - partiellement : les membres des familles nombreuses, porteurs de la carte de réduction SNCF au taux figurant sur la dite carte en cours de validité - les colonies et les centre de vacances collectifs

L'affectation de la taxe de séjour concerne alors toutes les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune.

Et depuis bientôt un siècle, elle n'a jamais perdu sa vocation, puisque, encore aujourd'hui, les recettes de la taxe de séjour sont affectées directement pour le tourisme, ce qui en fait un cas unique en France

Information en Mairie

Taux de la taxe Par personne de 13 ans et plus par nuité	
Meublés non classés	0,44 euros
Meublés classé 1*	0,61 euros
Meublés classés 2*	0,61 euros
Meublés classés 3*	0,74 euros
Meublés 4*	1,10 euros
Hôtels non classés	0,44 euros
Hôtels classés 1* et villages de vacances catégorie confort	0,66 euros
Hôtels classés 2* et villages de vacances catégorie grand confort	0,77 euros
Camping non classés et 1 et 2*	0,22 euros
Hôtellerie de plein air 3 et 4*	0,61 euros

Mariages



Claude DELEINE et Dominique FAUCHER
14 février 2009



Christophe RONDEAU et Isabelle RENAUDIN
2 mai 2009

Naissances

à Challans

EthanRENAUD,	4novembre2008
EvaESCOFFIER,	2janvier2009
RaphaëlSURGET,	17janvier2009
Marylou POULAT-BODIN,	16 février 2009
CélianFERTRE,	26février2009
LouaneBRAUD,	21mars2009

à La Roche-sur-Yon

Rose SIMON,	11 octobre 2008
-------------	-----------------

à Nantes

Julia NOGUEIRA DE ALMEIDA,	1er novembre 2008
Tao HALLAIS,	9 décembre 2008
Adam GUITTONNEAU-MORIN,	18 avril 2009



La Communauté de Communes souhaite apporter son soutien financier aux jeunes de l'île de Noirmoutier qui suivent un enseignement supérieur post-baccalauréat.

Si vous êtes étudiant ou futur étudiant pour l'année scolaire 2009-2010, ou parent(s) d'étudiant, nous vous remercions de compléter et renvoyer ce questionnaire à la Communauté de Communes avant le 31 juillet 2009 (B.P. 714 - 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE).

<u>Coordonnées de l'étudiant(e) :</u>	<u>Coordonnées des parents :</u>
Nom - prénom :	Nom - prénom :
Diplômes obtenus:	
Adresse :	Adresse :
Date de naissance :	
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
<u>Etudes :</u>	
Enseignement supérieur suivi ou prévu :	
Diplôme préparé ou classe :	
Etablissement /Faculté : (nom et adresse)	

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques sont tout le gros électroménager, l'électronique grand public, l'informatique, la téléphonie, les jeux vidéos, les outils de jardinage, le petit électroménager.

Que faire d'un appareil usagé ?
Ne le mettez plus à la poubelle
ni sur le trottoir ! Demandez-
vous d'abord s'il peut encore
servir ou être remis en état

Sauf les lampes halogène, et les ampoules à filament qui eux restent en ordure ménagère



A partir du 1er juillet 2009 les Equipements Electriques et Electroniques ne seront plus collectés avec les encombrants. Comment faire ? 3 solutions :

1. Votre appareil est en bon état. Même en panne, donnez-le à une association spécialisée.
2. Vous achetez un appareil neuf, le distributeur est désormais tenu de vous reprendre l'ancien à l'achat ou la livraison
3. Apportez-le dans nos déchèteries, elles sont équipées pour le recevoir.
Vous pouvez contacter le 02 51 35 89 89

A la déchèterie, les équipements sont stockés en quatre familles : à chacune correspond une filière de traitement. Eco-systèmes les prend en charge et les achemine vers les centres de traitement, où ils sont débarrassés de leurs composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement avant d'être valorisés sous forme de matière première recyclée ou d'énergie.

Ce service est disponible dans à la déchèterie de la GUERINIERE et nous vous informerons prochainement des résultats et du devenir de ces appareils. Plus qu'un nouveau geste, c'est un pas supplémentaire dans la gestion durable de nos déchets. Un enjeu qui nous concerne tous.



Ecole Publique

Classe de Neige dans les Pyrénées



Du 11 au 16 janvier 2009, les élèves CM1 – CM2 ont séjourné à Cauterets. Ils ont pratiqué du ski alpin, et des balades en raquettes. Ils ont découvert l'environnement montagnard par des lectures de paysage, des vidéos, visites de musées.

Ils sont revenus enchantés.

Suite à ce voyage, le vendredi 20 mars, le professeur des écoles Mme Marie Pinsard a eu la riche idée de rassembler tous les parents et les enfants de sa classe ainsi que Thomas Bertrand et René Relandeau (les deux accompagnateurs) autour d'une raclette dans la grande salle de l'école. Ce fut l'occasion de partager un moment de convi-

vialité et pour les enfants de faire partager leurs souvenirs. Un journal scolaire et un cahier de classe de neige, des productions en arts plastiques, un diaporama visionné sur le TBI de l'école, la chanson *La montagne* de Jean Ferrat chantée devant les parents, il ne manquait rien.



Ecole privée

« Notre-Dame »



Cette année scolaire 2008-2009 a eu comme ligne directrice « l'environnement ».

De nombreuses activités, animations et sorties étaient en lien avec ce thème.

La course du Vendée globe a rythmé tout le début d'année :

- suivi de la course par Internet,
- visite du village,
- réalisation d'un article sur le site du Vendée globe junior.

La fête de Noël dont le thème était « Respectons notre planète » a fait le lien avec les projets qui vont nous amener jusqu'à la fin de l'année :

- la découverte du peuple « Sami » pour la classe des grands avec l'intervention fin janvier de Mathyas Lebrun (reporter photo parti vivre avec les Sami durant quelques mois) et Céline Perrin qui nous ont présenté ce peuple. Parallèlement à ce projet une correspondance scolaire est entretenue avec une école de la région toulousaine.

- l'étude des animaux selon les différents milieux (pays froids, chauds et animaux de la ferme) dans la classe des petits.

Différents temps fort ponctueront cette fin d'année scolaire :

- une visite à la ferme avec les petits,
- une sortie vélo pour les grands avec découverte de la flore et de la faune de Noirmoutier,
- une intervention de la LPO sur la dune de Barbâtre,
- une sortie commune à Planète sauvage.

Cette année, un samedi matin, une « fête des parents » a été organisée au mois de juin. Les enfants ont participé à un atelier cuisine pour partager un moment de convivialité avec leurs parents.

L'école est à la disposition des parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2009- 2010.



Communauté des Communes

Suite à l'élection de Mr Rousseau comme conseiller communautaire, un changement a eu lieu dans les commissions.

Mr Didier ROUSSEAU :

- « Collecte et valorisation des déchets ménagers »,

- « Activités Maritimes, Portuaires et Nautiques »
- « Syndicat Mixte d'Aménagement des Marais de l'Île de Noirmoutier »
- « Conseil d'exploitation Office de Tourisme »

Mme Monique FICHET :

- « Culture, Communication »

Anciens Combattants et Victimes de Guerre

L'Amicale des Anciens Combattants 39-45, Indochine, AFN et autres invite les Barbâtrins et les nouveaux résidents et les personnes ayant effectué le service militaire de plus d'un an, gendarme, pompier, comme soldat de France.

Pour être avec nous, vous pouvez contacter les personnes désignées ci-dessous.

Une participation annuelle vous sera demandée.

Président : TRET Gilbert - 62 rue du Fief du Moulin - 85630 Barbâtre

Vice Président : PERAUDEAU Jean - 38 rue Courbe - 85630 Barbâtre

Trésorier : CHANTREAU Georges - 8 rue du Centre - 85630 Barbâtre

Le Président
Gilbert TRET

Les sapeurs Pompiers de Barbatre

Le Centre de Secours de BARBATRE compte une nouvelle recrue : le Médecin Capitaine Cyrille VARTANIAN.

En effet, le Docteur Cyrille VARTANIAN vient d'incorporer le corps des Sapeurs Pompiers Volontaires de BARBATRE. Ce jeune enseignant en médecine générale a été pendant près de 8 ans médecin urgentiste et il est également réserviste médecin pompier dans une caserne sur PARIS. L'Adjudant-Chef Jacques BONNIN est heureux d'accueillir pour la 1ère fois un médecin au Centre de Secours de BARBATRE. Le Médecin Capitaine Cyrille VARTANIAN sera disponible pour les interventions de l'Ile de Noirmoutier.



L'incorporation du Dr VARTANIAN
le 24 février 2009

Le Centre de Secours de BARBATRE a fêté ses 35 ans d'existence le 13 décembre dernier. A cette occasion le Colonel Michel MONTALETANG avait fait le déplacement pour constater le commencement des différents travaux de rénovation et de peinture.



Cérémonie de la Sainte Barbe
le 13 décembre 2008

Le 11 février dernier, l'Adjudant-Chef Jacques BONNIN est allé faire une initiation des premiers secours au foyer des jeunes à la salle des Nours à BARBATRE, afin d'y faire découvrir la fonction de pompier en montrant aux jeunes les différents véhicules et matériels utilisés lors des interventions.



Initiation au foyer des jeunes le 11 février 2009



Effectif du Centre de Secours de Barbâtre au 1er Mai 2009 :

Encadrement:

Chef de Centre

Adjudant-Chef Jacques BONNIN

Médecin

Capitaine Cyrille VARTANIAN

Second au Chef de Centre

Caporal Nathalie ADRIEN

Second opérationnel

Caporal-Chef Patrice RAIMOND

Personnel actif:

Caporal Jérôme TRETON

Caporal Stéphanie DUCROCQ

Caporal Olivier DORBEAU

Caporal Emilie GALLAIS

Caporal Philippe DAMOUR

1ère Classe Eric CAZAUBON

1ère Classe Adelyne HAPCHETTE

1ère Classe Julie SURGET

1ère Classe Lionel RAYMOND

2ème Classe Jimmy CORBREJAUD

2ème Classe Pascal POULAT

2ème Classe Yann FROMENTIN

Personnel en indisponibilité:

Adjudant François MASSONNET

Caporal Laurent GUILLET

Pour toutes les personnes intéressées, vous pouvez vous présenter au Centre de Secours de Barbâtre les mercredis et les vendredis à partir de 19h, ou contacter par téléphone le Chef de Centre au 06 75 17 29 91.

USBG a le vent en poupe

L'équipe A, qui évolue en promotion de 2ème division, est actuellement deuxième du classement et malheureusement ne pourra peut-être pas accéder à la division supérieure par manque d'arbitre. Cette équipe est encadrée par Stéphane Rousseau.

L'équipe B qui joue en 3ème division a réussi à se maintenir malgré deux forfaits par manque d'effectifs et des blessés. Cette équipe est dirigée par Christophe Simonet.

L'équipe loisirs, dans la bonne entente, se retrouve tous les vendredis soir à 21h. Elle a apporté un grand soutien par son renfort aux équipes A et B. Elle est gérée par Thierry Charrier.

Les débutants, les poussins, les benjamins ont, pour leur première année, donné satisfaction. Mickaël Capiga, Thomas Bertrand, Romain Bertrand et Isabelle Garreau ont su, avec les parents, gérer l'organisation et les déplacements dans une bonne entente et un bon esprit. Les entraînements se font le mardi soir au stade de Barbâtre à 18h45.

Pour la première année de l'USBG, le bilan de cette saison est positif. Nous avons pu apprécier cette année le concours et le sérieux des parents d'enfants et les membres de l'association pour leur investissement à l'USBG. Le bénévolat est de plus en plus rare mais indispensable. N'hésitez pas à nous rejoindre pour soutenir et faire vivre le club.

Nous avons dû malheureusement nous séparer de Thomas Bertrand qui pour des raisons professionnelles a quitté l'île. Nous regrettons ce départ, nous le remercions pour son implication, son dévouement au sein du club. Merci à Mr le Maire de Barbâtre et Mme le Maire de la Guérinière, aux conseillers municipaux pour leur soutien sur le plan financier et au niveau de l'entretien des stades municipaux.



L'Amitié Barbâtrine



Le club de « L'Amitié Barbâtrine » poursuit sa route pour la 9ème année, toujours dans une ambiance conviviale. Nous avons de nouveaux adhérents, le club s'agrandit.

Notre club fonctionne de 14h30 à 18h tous les mardis. Au programme: jeux de cartes, tarot, belote, rami, jeux de société, tricot, au choix des adhérents.

Chaque mois un repas est prévu. En fin d'année, un repas dans un restaurant sur l'île: nous nous réunissons en musique avec des chansons, danses et quelques histoires racontées avec humour.

Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires : des fleurs sont offertes aux dames et une bonne bouteille aux messieurs. Des voyages au cours de l'année sont prévus. Si vous désirez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus. Il suffit de téléphoner à :

Mme la présidente, Mme Lescaut Monique au 02 51 35 90 06
Ou Mme la secrétaire, Mme Panthieux Monique au 02 28 10 59 66

Arc En Ciel

Peinture sur soie

L'association propose depuis 17 ans un atelier de peinture sur soie principalement. Cependant, tous les supports peuvent être retenus : carton, verre, papier...

Certains adhérents sont des piliers de l'association depuis sa création, d'autres la rejoignent d'année en année venant

de Noirmoutier, l'Epine, la Guérinière et Barbâtre bien sûr. Les expositions à Noirmoutier les 16-17 et 18 avril 2009 et à Barbâtre les 21-22 et 23 mai 2009 reçoivent de nombreux visiteurs.

Les personnes souhaitant des renseignements ou simplement rendre visite sont les bienvenues tous les vendredis de 14h à 18h salle des Oyats à Barbâtre entre mi-septembre et fin juin.

Association ADMR Sud'Île : un nouveau souffle

Evoluer avec son temps pourrait être notre devise. L'époque difficile des années 1945/1947 a vu le début des « aides familiales rurales » sur le territoire français (1957 pour l'Île de Noirmoutier).

En 1965, se met en place l'aide aux personnes âgées que nous connaissons bien dans nos communes où les retraités sont nombreux.

1980, arrivent les services pour les plus de 60 ans, puis les auxiliaires de vie pour les personnes handicapées et un service téléalarme.

Toutes ces fonctions d'aide à la personne ont demandé des formations qualifiantes pour les salariés, ainsi que des organisations importantes avec un grand nombre de bénévoles et de professionnels.

L'ADMR permet ainsi des organisations importantes avec

un grand nombre de bénévoles et de professionnels.

L'ADMR permet ainsi aux personnes âgées, plus ou moins dépendantes, de se faire aider à domicile selon leurs souhaits.

En 2008, pour répondre à de nouvelles demandes, l'ADMR propose ses actions professionnelles à TOUTE personne désirant se faire aider dans des tâches ménagères : entretien de la maison, repassage, garde d'enfant et même du petit bricolage. Toutes ses interventions sont déductibles des impôts jusqu'à 50%.

L'ADMR Sud'Île, c'est un bureau à la Guérinière, une permanence le lundi après-midi à Barbâtre et l'Epine, c'est toujours un peu plus près de chez vous.

Contactez DENTENTISSIM au 02 51 44 11 55

ADMR Sud'Île: 02 51 35 94 66

admrsudile@orange.fr



Association Parents d'Elèves Ecole publique

L'année 2009 a démarré, comme d'habitude, sur les chapeaux de roue pour L'A.P.E.E.P avec la préparation de la fête de l'école du 31 Janvier qui s'est déroulée à la salle de la Prée au Duc. Nous remercions vivement les mairies de Barbâtre et de Noirmoutier pour leur concours à l'obtention de cette salle, qui nous a permis d'être parfaitement à l'aise compte tenu du nombre de participants.



Après le retour d'une semaine de classe de neige pour les CM1-CM2, le thème était tout trouvé : la neige en général.

Ce fut une excellente soirée très bien orchestrée par les enseignants que nous félicitons pour leur travail avec

les enfants ; tout le monde a pris beaucoup de plaisir en suivant ce spectacle mêlant danses, contes, chants et humour. Vous pourrez d'ailleurs en retrouver l'essentiel sur un DVD qui sortira bientôt, DVD qui montrera les temps forts de cette année scolaire 2008-2009. Une actualité chargée donc, avec un autre temps fort en vue : la kermesse qui se déroulera le 28 Juin dans la cour de l'école publique. A cette occasion, nous vous attendons toutes et tous pour clore cette année scolaire dans la bonne humeur, avec le concours de nombreuses attractions. Nous en profitons pour remercier les parents d'élèves de leur précieux concours tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, toutes ces activités permettant l'achat de matériel, de livres et des sorties supplémentaires.



Bibliothèque

Dans le cadre de la manifestation « Les Mandibulles-Croqueurs de BD » organisée par le Service Animation Jeunesse du Conseil Général de la Vendée en partenariat avec la Bibliothèque Barbâtrine, une dizaine de jeunes Barbâtrines et Barbâtrins ont participé à un rallye lecture autour de la BD et du Manga. Une occasion pour ces jeunes de se réapproprier leur bibliothèque. Telle cette classe d'une école de Barbâtre qui vient régulièrement emprunter des livres.



Amicale bouliste de Barbâtre



Dimanche 29 mars, Barbâtre a reçu le qualificatif de Vendée masculin Doublette durant lequel les 147 équipes inscrites ont pu nous démontrer leur talent de boulistes. Ce fut une belle journée, la finale s'est tenue à Challans les 4 et 5 avril 2009. Coup de chapeau aux organisateurs bénévoles qui ont été à la hauteur de leur rôle. Bonne chance à notre club qui bien que petit se comporte en grand. Oui c'était une belle journée.

Jeudi 18 juin : concours tripléte vétérans
Samedi 5 septembre : concours doublette senior
Mercredi 7 octobre : concours tripléte vétéran

Club des Cerfs Volants

85630 Barbâtre

Toujours très actif, grâce à la fidélité de ses adhérents, le club des cerfs volants continue ses activités : scrabble (salle des Nours), gymnastique volontaire, (salle de gymnastique de la FOSSE).

Les cours de gymnastique ont lieu les mardis et jeudis matin (voir horaires affichés à la salle de gymnastique de la FOSSE). Cette année, le country fait partie de nos activités et remporte un gros succès auprès de nos élèves. Nous prévoyons une sortie pédestre ainsi qu'une sortie vélo à l'arrivée des beaux jours.

Pour tout renseignement :
02.51.39.82.68 ou 02.51.39.72.68
La présidente, Odile FOUASSON



Les Courants d'Her



L'association « LES COURANTS D'HER » a été créée en 2008 dans le but d'organiser des animations et manifestations diverses pour une commune qui bouge. Même si

son activité est encore limitée vu sa récente création et le budget nécessaire pour la mise en place des projets à venir, notre volonté et les idées ne manquent pas.

Pour 2009, quatre premiers thèmes ont été retenus:

- Une chasse au trésor sur l'histoire de Barbâtre avec les enfants des écoles en juin, puis une autre en juillet ouvert à tous,
- Un concours de châteaux de sable et de billes,
- Un marché du terroir et des saveurs de l'île ainsi qu'une soirée dansante. (Les dates exactes ainsi que toutes les modalités ne sont pas encore définies)
- Sans oublier les vide greniers les 21 Juin, 12 Juillet, 16 Août et 13 Septembre.

Pour nous rejoindre contacter: Alain MODOT
06.14.78.20.87 ou Le Relais de L'île
Tel .02.51.35.78.87
Site : apache-web.org

Association « Les Toiles de M'Her »

Pour son 2ème anniversaire, l'Association "les Toiles de M'Her " qui regroupe une petite équipe de peintres amateurs à Barbâtre, exposera ses tableaux réalisés dans l'année : "Salle des Nours " du mercredi 1er au mercredi 14 juillet (inclus) de 15 h30 à 19 h.

Cette association artistique se réunit chaque mardi de 14h30 à 16h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Encadré par leur professeur, chacun et chacune peut s'exprimer suivant

sa personnalité, quel que soit son niveau, dans une ambiance chaleureuse et créatrice.

Venez nous rendre visite, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements
tel. 02 51 39 23 96



Amicale Laïque

2008/2009 a été riche en événements.

Tout d'abord, pour clôturer l'année 2008, une sortie a été programmée au Puy du Fou le 20 Décembre 2008 avec la Symphonie de Bethléem, à la grande satisfaction des participants. Préalablement, l'Amicale Laïque avait organisé le 23 novembre, un concours de belote ayant réuni 44 joueurs. Chacun est reparti avec un lot.

Enfin, les membres de l'Amicale se sont retrouvés le 10 janvier 2009, salle des Oyats pour partager la galette des Rois et le 3 avril pour un dîner dansant au Val dans une sympathique et chaleureuse ambiance.

Un loto s'est tenu le 8 février.

Les journées « Portes Ouvertes » préparées par l'Atelier « Fil et Laine » ont eu lieu les 13 et 14 décembre 2008 avec un résultat satisfaisant. Bravo et merci à nos coutrières ! Une autre exposition s'est tenue les 18 et 19 avril.

Le lundi 11 mai 2009 : Croisière sur l'Erdre combinée avec les 10èmes Florales de Nantes

Le bénéfice de nos manifestations sera alloué aux enfants de l'Ecole Publique, en plus de la subvention donnée par élève en début d'année scolaire.

Prochaine sortie programmée :

Le vendredi soir 7 août 2009 : avec la Cinéscénie du Puy du Fou

Rappel des activités proposées :

- Fil et Laine : le jeudi de 14h à 17h (salle des Oyats)

Responsable : Mme Violeau Claudine tel : 02 51 35 92 35

- Informatique : le lundi de 17h45 à 19h45

le mercredi de 14h à 16h et de 16h à 18h

le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 14h à 18h

Responsable : Mr Tret Joël tel : 02 51 39 73 60 ou 02 51 93 92 59

Pour tous renseignements contacter :

Joséphine Groizard au 02 51 39 62 32

ou Philbert Palvadeau au 02 51 35 74 81

L'Informatique pour tous

La section informatique de l'amicale laïque poursuit son chemin et se prépare à fêter son sixième anniversaire.

Comme chaque année, les « nouveaux » commencent par faire connaissance avec l'ordinateur, son clavier et sa souris. Sacrée souris! Même sans patte elle n'en fait qu'à sa tête. Pas toujours facile de placer ce pointeur au bon endroit sans trembler. Le dressage, pas de la souris, mais de la main demande un entraînement soutenu pendantun certain temps! Après on n'y pense plus et c'est tant mieux. Chacun avance à son rythme et la réussite et le plaisir sont au bout des doigts sur le clavier et avec la souris.

Au bout de quelques séances, les plus motivés font leurs premiers pas sur Internet (pour des retraités il est grand temps) et après création d'une adresse « e-mail » c'est le grand saut dans l'envoi et la réception du courrier électronique.

Cette année, nous avons équipé notre connexion Internet

d'un point d'accès WIFI hautement sécurisé. Il permet aux participants équipés d'un portable de se connecter sur Internet pour s'entraîner et s'initier au téléchargement et à l'installation des logiciels libres utilisés dans nos activités. Enfin, si vous avez envie d'en savoir un peu plus sur Linux, les logiciels libres, la sécurité informatique élémentaire, les installations en réseau câblé ou WIFI et l'entretien de l'ordinateur, alors les séances du samedi sont faites pour vous.

Les cours ont lieu du 15 septembre au 15 juin dans la salle « Mes Loisirs », le Lundi de 17h 45 à 19h 45, le Mercredi de 14 à 16 heures et de 16 à 18 heures pour l'initiation, et le samedi (voir calendrier) à partir de 14 heures pour Linux, les logiciels libres et le montage/dépannage.

Joël Tret

E-mail : al.barbatre@free.fr

Atelier « Fil et Laine »

C'est dans une ambiance conviviale que se termine une nouvelle année de « Fil et Laine ». Cette association, soutenue par l'Amicale Laïque, se réunit tous les jeudis de 14h à 17h30 dans la salle des Oyats où chacune échange son savoir-faire en couture, tricot, broderie pour ses besoins personnels ou pour les ventes expo au profit de l'Ecole Publique.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour un après-midi de détente et de bonne humeur à la rentrée prochaine 15 septembre.

Responsable :

Claudine Violeau Tel : 02 51 35 92 35



L'Escapade

Alexandre et Guillaume Pignol ont réouvert le bar restaurant L'Escapade depuis mi-mars pour une nouvelle saison. Ces frères sont cuisiniers de formation et Guillaume a effectué également un apprentissage en pâtisserie. Ils proposent plusieurs formules, un service de restauration rapide avec le snack et, dans la partie restaurant, une carte proposant cuisine traditionnelle du terroir et des produits régionaux. Ils seront heureux de vous accueillir à toute heure pour vous désaltérer, vous restaurer et, vous faire partager leurs connaissances culinaires.

L'Escapade

Bar à cocktails, snack, restaurant 21 rue de la Croix
Mainquet

Ouvert tous les jours

Tel. 02 51 54 70 52



Le P'tit Arthur



C'est Thierry et Maëlys.

Lui originaire de la Sarthe et sa compagne du Calvados. Ils ont 3 filles, 19 ans, 18 ans et 5 ans. Thierry n'arrive pas en terre inconnue, car il connaît bien Barbâtre depuis que ses parents ont fait construire il y a maintenant 40 ans. L'envie de venir s'installer germait dans sa tête depuis une bonne dizaine d'années. C'est chose faite en remplacement de Daniel qui tenait anciennement « Au Flo », qu'il salue en passant.

Son souhait est de participer activement à la vie de la commune et de répondre aux attentes des Barbâtrins.

Le P'tit Arthur

Bar – brasserie

75 rue du Centre

85 630 Barbâtre

Tel. 02 51 39 65 52

Ouvert toute l'année : menu du jour et plat du jour

Deux fois par mois, 50 pages pour l'accompagner dans son quotidien :

Vous souhaitez aider votre enfant à traverser la période difficile qu'est l'adolescence. « Le Monde des ados » accompagne votre enfant tout au long de cette période. Aide à se construire et à s'ouvrir sur le monde et les autres. Votre enfant a accès à un lieu de débat et d'échange pour ados. Il retrouve aussi dans chaque numéro, le grand dossier « C'est pas sorcier » pour tout connaître d'un sujet (société, sciences, histoire...). « Le Monde des ados » est le magazine indispensable dès la fin des années primaire et pour les années collège !

Feuilletez le Monde des ados en ligne sur www.fleuruspresse.com

Dans chaque numéro, le dossier de **C'EST PAS SORCIER**

le dossier

C'EST PAS SORCIER

Le Soleil et ses dangers.

Attention, ça

Se faire bronzer au soleil, c'est bien tentant. Mais attention, les UV guettent. Et il faut s'en méfier...

Les ultraviolets

Le Soleil émet des rayons infrarouges et des rayons ultraviolets (les fameux UV). Il existe trois sortes d'UV : les A, les B et les C. En traversant l'atmosphère, tous les

C et près de 90 % des B sont absorbés par l'ozone, la vapeur d'eau, l'oxygène et le dioxyde de carbone. Du coup, seuls les A et quelques B arrivent jusqu'à nous...

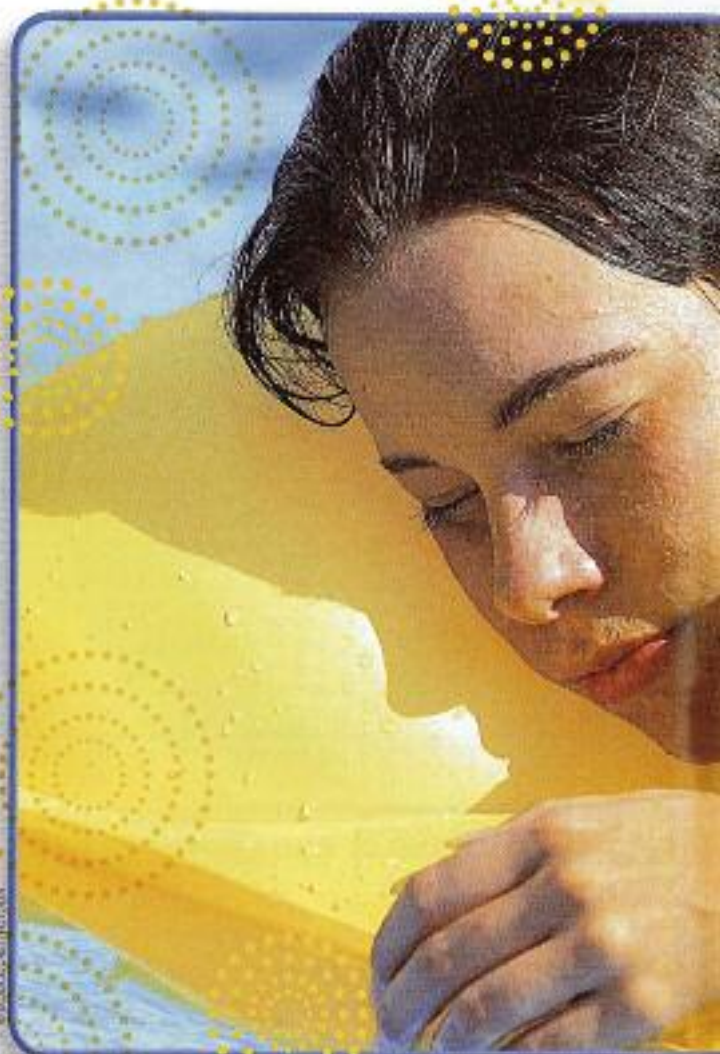
Rayonnement non absorbé par l'atmosphère

Soleil

Rayonnement réfléchi par les gaz à effet de serre



La Terre capte l'énergie des rayons du Soleil et se réchauffe, émettant vers l'atmosphère des rayons infrarouges. Ceux-ci sont absorbés par les gaz à effet de serre qui empêchent la chaleur de repartir vers l'espace.



L'index UV

Des mesures effectuées par Météo-France permettent de prévoir l'intensité du rayonnement solaire ultraviolet. Un barème informe le public des précautions à prendre.

Plus l'index est élevé, plus il est nécessaire de protéger sa peau et ses yeux.

Index UV de 0 à 2 :

vous pouvez profiter des activités de plein air en toute sécurité.

Index UV de 3 à 7 :

recherchez l'ombre au milieu de la journée.

Index UV 8 et plus : évitez au maximum le plein air aux heures chaudes de la journée. Recherchez l'ombre dans tous les cas !

Pourquoi sont-ils dangereux ?

Les ultraviolets accélèrent le vieillissement de la peau en provoquant des rides. Plus grave, certains UV franchissent la peau et atteignent le noyau des cellules où se trouvent l'ADN, le plan de fabrication d'un individu. Ce qui peut avoir des conséquences considérables pour la cellule, qui risque de mourir ou de se transformer en cellule cancéreuse.

brûle !

La peau fait barrage

Heureusement, les cellules de notre peau fabriquent des petits grains de couleur noire ou rouge, les grains de mélanine, capables d'absorber en partie les rayons ultraviolets. Ces grains sont également responsables de la couleur de notre peau.

Lorsqu'il y a beaucoup de soleil, nos cellules fabriquent davantage de grains qui migrent à la surface de notre peau, nous protégeant davantage du soleil et nous donnant à l'occasion un teint bronzé. Certains bronzent plus vite que d'autres, car ils fabriquent davantage de grains de mélanine noirs. Les peaux claires, quant à elles, produisent davantage de mélanine rouge. Les grains rouges, plus petits que les noirs, ne remontent pas à la surface de la peau. Du coup, les peaux claires sont moins bien protégées et plus sensibles aux coups de soleil.



Dans l'eau, les ultraviolets pénètrent jusqu'à 1 mètre de profondeur. On peut donc attraper des coups de soleil en se baignant.

Comment se protéger ?

- > Évitez le soleil entre 12h et 16h, quand le rayonnement solaire est le plus intense.
- > Dans tous les cas, ne restez jamais très longtemps exposé sans protection.
- > Portez toujours un chapeau (ou une casquette) et des lunettes de soleil qui filtrent les ultraviolets. Il est même conseillé de porter un tee-shirt, qui va absorber les ultraviolets et protéger la peau.
- > Enduisez-vous régulièrement de crème solaire. Préférez un produit à indice élevé, facteur de protection solaire 25 (FPS) au minimum. N'hésitez pas à l'appliquer fréquemment (au moins toutes les deux heures) et en grande quantité sur les zones exposées.

Méfiez-vous du soleil de midi !

Le matin, le Soleil est très bas sur l'horizon. Ses rayons doivent donc parcourir une grande distance dans l'atmosphère avant d'atteindre le sol : ils sont énormément filtrés et l'on reçoit peu d'UV. À midi, les rayons UV n'ont plus qu'une petite distance à parcourir dans l'atmosphère. Ils sont peu filtrés. On en reçoit donc plus. Voilà pourquoi le soleil est le plus dangereux entre la fin de la matinée et le début d'après-midi.



Pages suivantes : les éclipses.

ASTUCES

Ne jetez pas le fond d'une bouteille de bière : arrosez plutôt vos plantes vertes avec cet excellent fertilisant !

Déposez vos pommes de terre entre deux couches de charbon de bois pour les empêcher de germer

Pour cueillir des roses plus parfumées, plantez quelques pieds d'ail ou d'oignon à proximité. Cela renforcera leur parfum et repoussera les pucerons.

Vos rosiers se sentiront tout revigorés si vous leur faites l'offrande d'un peu de marc de café versé à leur pied.

Débarrassez-vous des odeurs de poissons La meilleure chose que vous puissiez faire, c'est de laver vos mains avec un simple dentifrice : quand vous frottez vos mains, les mêmes composants qui rafraîchissent votre haleine vont désodoriser vos doigts.

Le bouchon du flacon de vernis à ongles refuse de s'ouvrir ? Au lieu de forcer, placez simplement le flacon dans un bol rempli d'eau chaude : après deux ou trois minutes à peine, le bouchon s'ouvrira facilement.

Pour que vos bougies se consomment plus lentement, placez-les au congélateur avant de les allumer, pendant une demi-heure environ

Devinette

Que collectionne le glacophile ?

- Les pots de yaourts.



Directeur de publication : Mr Gérard GUILLET

Coordination de la rédaction et de la mise en page : Mme Monique FICHET

Rédaction : Adeline RAITIERE

Maquette : C. GHAMBIR - P-A FOLIE-DUPART - DADDY Production Noirmoutier

Impression : Communauté des Communes de l'Île de Noirmoutier.

ANIMATIONS BARBATRE

Juillet

Mardi 07	Le Groin dans les Etoiles
Jeudi 09	Syndrôme du chat
Mardi 14	Bal Populaire : ARBADETORNE
Vendredi 17	"Miss Ile de Noirmoutier organisé par le Comité Miss France Pays de la Loire"
Samedi 18	"BROCANTE OT "Shake Your Hips"
Mardi 21	Two tone club
Mercredi 22	Les Fillharmonic von Straße
Dimanche 26	Vide greniers
Mardi 28	FEU ARTIFICE MUSICAL
Jeudi 30	Macadam Piano



Août

Avec ou sans Sanka	Mardi 04
La fanfare en Pétard	Jeudi 06
RUE EN FETE	Vendredi 07
Concert église	Samedi 08
Soirée surprise en complicité avec Festival de Noirmoutier	Mardi 11
Miss XS organisé par VB Production	Vendredi 14
Bal Populaire	Samedi 15
Tablantec	Mardi 18
ChapoT	Jeudi 20
Les Têtes de Fêlés	Mardi 25



EXPOSITIONS 2009

Salle Océane

JUILLET

Du 1er au 14 Juillet
Bernard Monstey - Aquarelle

Du 15 Juillet au 2 Août
Louis Gibier - Peinture

Du 15 Juillet au 2 Août
René Biron - Peinture

Du 15 Juillet au 2 Août
Gaby Amengual - Peinture

AOÛT

Du 3 au 16 Août
Maryse Wormser - Aquarelle

Du 24 Août au 06 Septembre
Philippe Massé - Aquarelle

Du 24 Août au 06 Septembre
François Harang - Aquarelle

Du 3 au 16 Août
Philippe Ballyot - Aquarelle

Du 8 Août au 12 Septembre
Mr Pottier - Photo

Salle des Noures

JUILLET

Du 1er au 14 Juillet
Les Toiles de M'Her - peinture

Du 15 Juillet au 30 Juillet
Joël Couteau - Photo

AOÛT

Du 31 Juillet au 14 Août
Dany Cayzac - Aquarelle

Du 15 Août au 30 Août
Jean-Claude Chartoire - Aquarelle

Salle de Gym

AOÛT

Du 1er au 14 Août
Barbâtre Expose - peinture,
sculpture, aquarelle

Du 15 Août au 30 Août
Bernard Pesnel - Carte Postale

Sous réserve de modifications le programme "officiel" sera disponible en Mairie



CONTACT

Mairie de Barbâtre

Rue de l'Église - 85630 BARBÂTRE
Tél. : 02 51 39 68 58 - Fax : 02 51 39 77 92
e-mail : mairie.barbatre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h
Fermeture le Mercredi

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.